

La Belgique fédérale : forces et faiblesses d'un fédéralisme atypique

9 novembre 2023



Parlement bruxellois

Sous la direction de Céline Romainville et Emmanuel Slautsky

Avec le soutien d'Innoviris et de la Région de Bruxelles-Capitale

 LIÈGE université
Droit, Science Politique
& Criminologie

 CRECO
Centre de recherche
sur l'État et la Constitution

 fnrs
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

 CENTRE de
DROIT PUBLIC
et SOCIAL

 CIRC
centre interdisciplinaire
de recherches constitutionnelles

 LARCIER
INTERSENTIA

 innoviris
.brussels
empowering research

 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

PROGRAMME

9h00 Allocation d'ouverture

9h10 **Panel I – Simplifier les institutions? Les principes de la répartition des compétences et les fondements de l'organisation fédérale de la Belgique**

Sous la présidence de P. VAN PARIJS (UCLouvain)

- **Chéri, tu veux qu'on devienne non-exclusifs? Vers une modernisation de la répartition des compétences en Belgique ?** Y. MOSSOUX (*UCLouvain Saint-Louis Bruxelles*) et C. NENNEN (*UCLouvain Saint-Louis Bruxelles*)
- **Revoir la technique d'attribution des compétences par la mise en œuvre de l'article 35 de la Constitution? L'hypothèse du jour d'après.** par G. ROSOUX (*ULiège*)
- **Une Belgique composée de régions ou de communautés? L'hypothèse d'une régionalisation ou d'une « cocomisation » des compétences communautaires à Bruxelles et d'une réforme institutionnelle intrafrancophone.** par H. DUMONT (*UCLouvain Saint-Louis Bruxelles*), G. DELVAUX (*UCLouvain*), M. EL BERHOUMI (*UCLouvain Saint-Louis Bruxelles*) et L. LOSSEAU (*UCLouvain Saint-Louis Bruxelles*)
- **L'autonomie constitutive des entités fédérées: boulet ou élytre du fédéralisme belge ?** par A.-E. BOURGAUX (*ULB*), Q. PEIFFER (*ULB*) et J. SOHIER (*ULB*)

Discutant : K. REYBROUCK (*KU LEUVEN*)

11h00 Pause-café

11h20 **Panel II – Cas concrets (Sessions parallèles)**

Session 1 : Sous la présidence de A. S. RENSON (UCLouvain)

Les soins de santé : quels niveaux de pouvoirs pour quels leviers ? par D. DUMONT (*ULB*)

Discutants : X. BRENEZ (*Mutualités Libres*), B. BAYENET (*ULB*)

Session 2 : Sous la présidence de J. PIERET (ULB)

Défédéraliser la justice administrative ? par N. BONBLED (*UCLouvain*) et C. DUPRET TORRES (*UCLouvain*)

Défédéraliser la justice civile et pénale? par S. MENETREY (*ULB*), L. KENNES (*ULB*) et A. RIZZO (*ULB*)

Discutants: P. SCULIER (*Avocats.be*), A. ROCHTUS (*KU Leuven*)

12h20 - 13h30 Pause déjeuner

13h30 Panel III – Réformes institutionnelles et finances publiques

Sous la présidence de S. WATTIER (UNamur)

- **Le fédéralisme budgétaire en Belgique : évolution historique, tensions et défis** par D. PIRON (*ULiège*), W. SAS (*University of Stirling*), A. DECOSTER (*KULeuven*) et P. POPELIER (*U Antwerpen*)
- **Le principe du fédéralisme financier et ses brèches : Vers la reconnaissance d'un pouvoir de dépenser ?** Par P. BELLEMANS (*UCLouvain*) et N. VANDER PUTTEN (*UCLouvain Saint-Louis Bruxelles*)
- **Solidarité interpersonnelle, solidarité interrégionale et réforme de l'Etat** par X. MINY (*ULiège*)
- **L'évolution passée (et future) du profil socio-économique de Bruxelles : enjeux au regard la Loi Spéciale de Financement.** par K. KONDI (*UCLouvain*), W. SAS (*University of Stirling*) et V. VANDENBERGHE (*UCLouvain*)
- **Financement des institutions bruxelloises : état des lieux et scénarios à la veille d'une nouvelle réforme de l'Etat.** par B. BAYENET (*ULB*), M. BOURGEOIS (*ULiège*) et M. FONTAINE (*ULB*)

Discutants : H. BOGAERT (*UNamur*) et S. THONET (*UNamur*)

15h20 Pause-café

15h40 Panel IV – Comment réformer l'État ?

Sous la présidence de V. DE COOREBYTER (ULB)

- **L'exercice asymétrique des compétences fédérales** par L.-A. BERTIN (*UCLouvain*) et T. GAUDIN (*ULB*)
- **Les transferts non orthodoxes de compétence** par A.-S. RENSON (*UCLouvain*), S. VAN DROOGHENBROECK (*UCLouvain Saint-Louis Bruxelles*), M. VERDUSSEN (*UCLouvain*) et L. DETROUX (*UCLouvain Saint-Louis Bruxelles*)
- **Crise politique, affaires courantes et réforme de l'Etat** par M. UYTENDAELE (*ULB*) et J. Van Vyve (*ULB*)
- **L'implication des citoyens dans la réforme de l'Etat belge** par F. BOUHON (*ULiège*), J. CLARENNE (*UCLouvain*) et G. DE PASCALE (*ULB*)

Discutante : P. POPELIER (*U Antwerpen*)

17h30 Conclusions par C. ROMAINVILLE (*UCLouvain*) et E. SLAUTSKY (*ULB*)

Le colloque poursuit deux objectifs. D'une part, près de dix ans après la sixième réforme de l'Etat belge et dans un contexte où les travaux relatifs à l'organisation institutionnelle de la Belgique se multiplient dans les sphères juridiques et politiques, il vise à analyser et à évaluer les forces et les faiblesses du fédéralisme belge tel qu'il existe actuellement. D'autre part, le colloque sera l'occasion d'une discussion des propositions de changement existantes qui émanent de la société civile, des acteurs académiques et du monde politique ainsi que de leurs conséquences financières et institutionnelles, en prenant notamment en compte la situation socio-économique actuelle et à moyen terme des différentes entités.

Le colloque s'inscrit dans une démarche prospective, considérant les futurs institutionnels comme étant ouverts. Il ne s'agit pas de déterminer les choix politiques précis qui devraient guider l'organisation institutionnelle de la Belgique, mais d'éclairer les citoyens et citoyennes et les différentes parties prenantes sur les conséquences, les tenants et les aboutissants de certaines évolutions possibles.

Le colloque est structuré autour de quatre grands thèmes : les principes de la répartition des compétences et les fondements de l'organisation institutionnelle fédérale de la Belgique ; les enjeux d'une éventuelle réforme de l'Etat belge pour différentes politiques publiques particulières ; les implications de différents scénarios de réformes institutionnelles sur le plan des finances publiques ; et les procédés selon lesquels les réformes de l'Etat belge se font et pourraient se faire dans le futur.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU Parlement bruxellois : Rue du Lombard 69, 1000 Bruxelles

INSCRIPTION [Cliquez ici](#) ou scannez le QRcode



PRIX 195€ ouvrage inclus
100€ sans ouvrage

Gratuit pour les étudiants et membres des centres de recherche organisateurs

AGREMENTS - Formation agréée par Avocats.be (OBFG) à concurrence de 8 points
- Formation en cours d'agrément auprès de l'IJF

CONTACT Secrétariat du CRECO : pole-droitpublic@uclouvain.be